



# TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel octobre 2009 - n° 123



## L'Echo de nos Clochers

[www.tellin.be](http://www.tellin.be)





WAVREILLE

Rue de Rametenne, 1 - 5580 Rochefort  
Tel : 084/21 11 47 - Fax : 084/21 31 03



**Matériel - Outillage de jardins  
et Forestiers - Remorques**

**HONDA**

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN  
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77  
juliengruslin@skynet.be



**Les Jardins  
du Linçon**

Entretiens & Aménagements  
d'Espaces Verts

Tél : 084/36 71 37 - GSM : 0475/36 84 49  
Rue Maréchal Foch, 57 - 6927 Grupont  
lesjardinsdulincon@skynet.be



**TOUT FAIRE  
MATÉRIAUX**

**Gilles S.P.R.L.**

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT  
Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71  
e-mail : info@gilles-rochefort.be

**COMBUROCHE s.a.**

**VOTRE EXPERT  
CHALEUR**



**VOUS CHERCHEZ  
UNE AIDE MENAGERE ?**



**ETSHL**  
Agence locale pour l'emploi asbl  
Entreprise Titres-Services  
de la Haute Lesse

**7,50€ de l'heure  
et 5,25€ après déduction fiscale.**

Vous ne désirez que 2 heures tous les  
quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre  
maison – le repassage à votre domicile  
le transport des personnes  
les courses ménagères.

**TELLIN : 084/36 73 47 Mme Vanacker  
0473/20 17 15 Melle Brilot**



ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

- EGOUTS
- DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS  
ASPHALTAGE & PAVAGE

BURE

**084/36 60 12**

**084/36 62 22**

LOCATION MATERIEL  
AVEC CHAUFFEUR



Funérarium à Jemelle :  
Place des Déportés, 2  
5580 Jemelle

Funérarium à Wellin:  
Rue de Gedinne, 16A  
6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME  
Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

**Tél: 084/46 62 11**



# Le Mot du Bourgmestre

## Administration

Editorial

Echos de la majorité

La rentrée scolaire

Avis de location

Date de battues

Conseil Consultatif des Aînés

Avis bibliothèque de Tellin

Espace Public Numérique

Au moment de la parution du présent bulletin les grandes vacances sont déjà derrière nous. Les circonstances veulent que l'avenir ne s'annonce pas trop rose notamment si l'on regarde les grèves un peu partout, mais il faut positiver et ce dans beaucoup de domaines !.

### Grippe A/H1N1

La grippe dont question est toujours en voie d'extension mais serait traitée comme une grippe saisonnière. Restez à l'écoute des nouvelles en ce domaine et n'hésitez pas à contacter l'Administration communale mais en cas de maladie contactez bien sûr et en grande priorité votre médecin.

### Gardons le moral !

Guy Jeanjot  
Bourgmestre

## Environnement

Du nouveau en matière d'aménagement du territoire et d'Urbanisme

L'hiver se rapproche... Il est toujours temps d'agir...

Donnez une seconde vie à vos vêtements !

WE Bois -Les Chercheurs d'or vert

## Administration

### Echos de la majorité

Lors de la séance publique du 31 août 2009, le conseil communal unanime a approuvé la délibération du CPAS du 15/07/2009 arrêtant les modifications budgétaires à l'ordinaire au montant de 961.908,07 € et à l'extraordinaire au montant de 437,89€.

- Adulte : 4,00 €
- Senior/Étudiant : 3,00 €
- Enfant : (0 à 5 ans) : Gratuit  
(6 à 12 ans) : 3,00 €
- Visites scolaires animées : 3,50 €
- Groupe (min. 10 personnes) : 2,50 €

La gratuité des visites scolaires est accordée aux enfants de l'entité.

Au niveau habitation et économies d'énergie, la prime à l'installation d'un chauffe-eau solaire (250€) a été prolongée pour l'exercice 2009, de même que les primes à l'achat, la construction et à l'amélioration d'une maison d'habitation. Pour ces dernières, rappelons les montants octroyés :

- Pour la construction :
  - 500 € : Pour une construction classique dont le coefficient thermique est maintenu à K45
  - 750 € : Pour une construction dont le coefficient thermique est porté à K40
- Pour l'achat : 375 €
- Pour l'amélioration : 10 % du montant des travaux d'amélioration admis (Hors TVA) avec un maximum de 375 € de prime. Ce montant pourra être majoré de 5% (avec un maximum de 555 €) pour autant que certains critères d'isolation soient respectés. Les primes à la construction et à l'achat pourront être majorées de 125 € par enfant à charge au jour de la demande. **N'hésitez pas à contacter l'administration pour obtenir de plus amples renseignements sur ces primes et leurs conditions d'octroi.**

Les conseillers ont également approuvé le décompte final pour le remplacement de la distribution d'eau rue de Lesterny à Bure pour un montant de 38.141,16 € hors TVA ainsi que le cahier spécial des charges relatif à l'acquisition d'un pick-up d'occasion pour le service environnement (estimation : 15.000,00€ TVA comprise).

Toujours au niveau des travaux, le conseil a marqué son accord pour la prolongation du contrat de location du module préfabriqué pour l'école de Restei-gne jusqu'au 31 décembre 2009.

Maintenant, quelques nouvelles de l'enquête réalisée auprès de nos aînés : à l'heure de la rédaction de ce texte, 157 réponses nous sont parvenues, ce qui est un beau succès. Remercions toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire, ainsi que les membres du conseil consultatif des aînés et le personnel administratif qui a participé à la confection de l'enquête.

Pour la majorité, Jean-Pierre Magnette  
Échevin des finances

## Police

Vol garage

Enregistrement de votre alarme

## Jeunesse Extra-scolaire

Activités du mercredi

Cours d'arts plastiques

Congés de Toussaint

Congés de Noël

Rappel important

Dates d'ouverture et fermeture de la

Capucine année scolaire 2009-2010

Information à la population

## Agenda

Balade Halloween

## Divers

Recrutement d'accueillantes conventionnées sur Tellin.

Intégration de la personne

déficiente auditive

La Croix Rouge

11.11.11

Lors de ce même conseil, le tarif adapté des droits d'entrées au Musée communal a été approuvé par les conseillers; à savoir :

## La rentrée scolaire

Celle-ci a été fortement perturbée.

Madame Yvette MALLET a été nommée directrice jusqu'à la fin juin 2010.

Le comptage des élèves au 01er octobre se faisant à la baisse, il a fallu réorganiser la vie scolaire dans les 3 implantations. Cette réorganisation a été réfléchi en pensant aux enfants et afin de réduire les perturbations.

La Commune n'est absolument pas responsable des normes de la Communauté Française qui fixent le nombre d'enseignants. Néanmoins, elle peut envoyer une motion avec des suggestions aux ministres responsables, proposée conjointement par les parents, enseignants et mandataires communaux.

Personnellement, j'insiste pour qu'il n'y ait plus d'amalgame entre le changement de direction et la diminution du nombre d'enfants. Les deux problèmes se posent, par hasard, la même année.

	Bure	Tellin	Resteigne
1ère Mat	15	13	10
2ème Mat	10	11	8
3ème Mat	12	9	6
Total Mat	37	33	24
1ère Prim	4	12	6
2ème Prim	15	17	7
3ème Prim	15	13	6
4ème Prim	11	6	9
5ème Prim	15	10	6
6ème Prim	11	11	7
Total Prim	71	69	41
Total M + P	108	102	65

Total pour les 3 écoles 275

L'école de Resteigne se termine. La vie dans les modules n'est pas toujours facile. Heureusement, au plus tard après la Noël, enfants et enseignants entreront dans les nouveaux bâtiments.

*Dans un esprit serein, à toutes et à tous, je souhaite une bonne année scolaire.*

F. BOEVE ANCIAUX

1ère Echevine

## AVIS À LA POPULATION : AVIS DE LOCATION

**La Commune de Tellin met EN LOCATION 1 GARAGE COMMUNAL situé dans la cour de l'ancienne école de Grupont pour un montant de 50€/mois.**

**Les personnes intéressées peuvent rentrer leurs coordonnées à l'Administration communale de Tellin, à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, pour le 16 novembre 2009.**

Pour tout renseignement relatif au cahier des charges de location de ce garage, vous pouvez vous adresser à l'Administration communale de Tellin du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et les mercredi et vendredi de 13h00 à 16h30 ou prendre contact au 084/36.61.36

## DATES DE BATTUES - COMMUNE DE TELLIN

CHASSE	OCT. 2009	NOV. 2009	DEC. 2009
J. LAMOTTE	03-10	01- 02-14	
Association des Chasseurs de Bure	04-11-25	08-13-22	06-13-20- 30
FRANCOIS, JALLET	05-25	15	06-21
D. REUTER	05- 23	10- 21	12- 28
Y. BARTHELEMI	25	02- 20	19-30
M. DAISNE	04-25	22	13
A. PECHEUR	11	08-22	27
G. LIBERT	17	07-15-28	12-29
O. NUTAL	04	14	11-27
G. RENIERS	18-30-31	15-29-30	19
P. HURBAIN		11	19
Ch. HALLEZ	16	20	
Ch. DURY	18	21	05 -19-30
C. LAURENT	24	14-28	

## Des nouvelles du Conseil Consultatif des Aînés

**Merci !!!**

A l'heure où nous clôturons ce périodique, 157 questionnaires sur 560 envoyés, relatifs à l'enquête sont rentrés ! Il semble que la formule papier ait remporté plus de succès que la version Internet : 136 écrits contre 21 via internet. Nous vous disons mille fois merci d'avoir participé à cette enquête. L'encodage va permettre de faire l'état des lieux de la situation des Aînés

sur notre commune. Il mettra au jour les problèmes les plus fréquemment rencontrés par les Aînés. Le Conseil Consultatif des Aînés étudiera ensuite les moyens qu'il y a lieu de mettre en place afin de remédier à certains des problèmes.

*La Bibliothèque communale de Tellin vous accueille  
le jeudi de 16 à 18 heures.*

*Au rez-de-chaussée de la maison communale, disposant d'un parking  
aisé à proximité, la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles  
acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.*



# L'Espace Public Numérique @ Tellin

## **Formation & Accès Libre**

L'Espace Public Numérique propose chaque mois **plusieurs formations en informatique**, à des prix très **abordables**.

L'EPN offre aussi à chacun la possibilité d'utiliser le **matériel** (ordinateurs, scanner, imprimante couleur, ...) et un accès à **Internet** pendant les périodes **d'accès libre** (1 € / h ou 0,5 € / h pour les – de 18 ans).

A l'heure d'imprimer cet article, le programme des formations et l'horaire des accès libres pour octobre et les mois suivants ne sont pas encore définitivement fixés. Contactez-nous pour plus d'information.



## **L'écho de nos claviers**

On a tous déjà reçu un mail urgent nous annonçant, la disparition d'une personne, le don d'adorables chiots ou encore une aide médicale d'urgence. Et l'expéditeur nous demande de le renvoyer à tous nos contacts.

Avant d'appuyer sur le bouton " Transfert ", un peu de réflexion s'impose.

Ayons l'esprit critique.

- La plupart de ces messages ont été transférés tant de fois qu'ils tournent encore des années après le premier envoi. Les chiots à donner qui vous font craquer sont sans doute déjà placés et devenus de très vieux chiens.
- D'autres messages ont tellement été transformés, qu'ils en deviennent carrément problématiques. C'est le cas d'une demande " urgente " de transfusion pour la petite Noélie (Aurélie ou Noémie selon les versions). Ce message a démarré en 2003 ! Les coordonnées présentes dans le messages mentionnent des centres de transfusion bien réels (dont les coordonnées changent aussi selon les versions). Si au départ le message partait d'une bonne intention, l'effet boule de neige causé par les envois successifs a été tel que ces centres ont vu leurs standards téléphoniques bloqués par les incessantes demandes de renseignements occasionnées.
- Certains cas sont totalement faux : la jeune fille sur la photo, par exemple en sait quelque chose. Selon les versions du message, la " disparue " s'appelle Cassandra Huet ou Ashley Flores ; elle a parfois 13 ans, parfois 16... Parfois elle habite en France, d'autres fois au Québec... Ce message a démarré en 2007. A l'origine : une mauvaise blague entre copains.



Alors que faire quand on reçoit un tel message ? Le premier réflexe est d'effectuer une recherche sur Internet avec quelques mots-clés pertinents du message (nom propre, sujet) et le mot "hoax"<sup>(1)</sup>. Dans la plupart des cas, vous tomberez sur la description du message .

Surfez aussi sur les sites [www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com) ou [www.hoaxkiller.fr](http://www.hoaxkiller.fr) qui sont les références francophones en terme de chasse aux hoax et autres fausses rumeurs. A consulter avant de (ne pas) transférer.

Pierre Lardinois

Espace Public Numérique de la Haute-Lesse

**Espace Public Numérique de Tellin**

0479 29 90 00

tellin@epn-haute-lesse.be

www.epn-haute-lesse.be



<sup>(1)</sup> Le mot " hoax " est le terme anglais pour " canular ". Il serait une simplification du premier mot de l'expression hocus pocus, signifiant " tromperie " ou " escroquerie " .

## DU NOUVEAU EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'URBANISME

Le Décret dit « Resa Ter » instaure une refonte en profondeur du CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine) qui devient le CWATUPE en intégrant notamment l'aspect «Energie» avec l'introduction de la PEB (Performance énergétique des Bâtiments-Art. 530 et ss).

Plusieurs liftings du CWATUP (une dizaine) se sont succédés sous la législation « ANTOINE ». C'est ainsi qu'au 12 juin dernier encore, entré en vigueur une période transitoire pour les travaux de minime importance jusqu'à ce 1er septembre 2009 où l'arrêté qui leur est dédié sort ses effets et modifie également la composition des dossiers de demande de permis.

Par contre, c'est au 1er janvier 2010 que le Permis d'Urbanisation, remplaçant le Permis de Lotir verra le jour.

D'autre part, c'est encore ce 1er septembre 2009 que le CWATUP impose de nouvelles exigences en matière d'iso-

lation thermique et ventilation pour les bâtiments neufs et les rénovations faisant l'objet d'un permis. Et dans ce cas de figure aussi nous entrons dans une période transitoire préalable à l'entrée en vigueur de la PEB, prévue le 1er mai 2010, dont les fondements sont l'application de la Directive Européenne qui s'appuie sur quatre grands axes :

- Etablir une méthode de calcul pour la PEB ;
- Définir les exigences minimales de la PEB pour les bâtiments neufs et existants ;
- Imposer la certification énergétique pour les bâtiments lors de la construction, la vente ou la location ;
- Organiser l'inspection régulière des chaudières et des climatisations.

Pour plus de renseignements au sujet de ces modifications ou toutes informations concernant vos constructions, transformations ou autres, n'hésitez pas à contacter les services de l'Administration communale afin de déterminer avant tous travaux, le type de dossier à

introduire pour passer à la réalisation de vos projets.

### SERVICE URBANISME ENVIRONNEMENT ENERGIE LOGEMENT

BASSIAUX Chantal  
Chef de service- Tél. :084/37.42.80  
Eco-conseillère - GSM : 0497/27/44/87  
e-mail : chantal.bassiaux@tellin.be  
VINCENT Nathalie  
Secrétariat - Tél : 084/36.61.36  
nathalie.vincent@tellin.be  
DION Olivier - Conseiller en énergie -  
Prendre rendez vous au 0479/86.82.91

**ATTENTION :**  
**Changement d'horaire dans  
les permanences du conseiller  
en Energie : tous les 2ème  
et 4ème mercredi (au lieu du  
jeudi) du mois, de 17 à 20h à  
l'Administration Communale.**

## L'hiver se rapproche... Il est toujours temps d'agir...

**Oui, mais comment s'y retrouver dans la jungle des choses à faire, dans les milliers de conseils qui sont donnés à droite et à gauche ?**

Retenez bien le schéma suivant !



Comme vous le voyez, la première mesure à prendre est de changer ses habitudes de tous les jours pour consommer moins. Et cela ne veut pas dire réduire votre confort pour autant ! De toutes les actions, ce sont les plus rentables puisque l'investissement financier est nul ou faible ! Exemple : dégagez vos radiateurs, ils chaufferont plus efficacement la pièce. En même temps que de chasser toutes vos mauvaises habitudes, il est temps de vous préoccuper de l'isolation de votre logement !





Pour continuer sur cette lancée, vérifiez si votre système de chauffage actuel est performant (âge de la chaudière, entretien régulier, régulation, isolations des conduites, etc.). Idéalement, votre chauffage doit vous permettre d'avoir la température voulue (pas trop quand même) à l'endroit voulu au moment voulu. Par exemple, 20°C dans le salon quand vous êtes là, et 15-16°C la nuit ou quand vous êtes absent. Un thermostat programmable peut vous y aider.

flues, elles ne sont simplement pas toujours prioritaires. Pourquoi placer des panneaux photovoltaïques sur un toit non isolé (ou pas assez) et qui laisse s'échapper 30 % de votre énergie de chauffage ?

#### Concrètement

Vous trouverez plein d'informations et de conseils dans les brochures de la Région wallonne ou sur son site internet : <http://energie.wallonie.be>.

Les énergies renouvelables pour votre eau chaude, votre chauffage ou votre électricité, seront la cerise sur le gâteau. Loin d'être inutiles ou super-

Ainsi, la brochure « 101 idées futées pour faire des économies d'énergie chez soi » vous apportera plein de petits trucs malins pour la vie de tous les jours et changer vos habitudes. D'autres intéresseront les bricoleurs prêts à rénover leur maison ou ne fût-ce qu'à isoler leur grenier.

**Si vous désirez des conseils plus personnalisés, prenez contact avec votre conseiller en énergie ou avec un guichet de l'énergie.**

**Vous apprendrez l' « Utilisation Rationnelle de l'Énergie ».**

**Dion Olivier 0479 86 82 91  
Permanences tous les 2ème et 4ème  
mercredis du mois de 17 à 20h  
à l'Administration Communale de  
Tellin.**

**IL EST PREFERABLE DE  
PRENDRE RENDEZ-VOUS**

## Donnez une seconde vie à vos vêtements !

**Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? C'est le moment de faire le tri et de leur offrir une seconde vie. Des vêtements trop petits, trop larges ou simplement plus à votre goût encombrant votre garde-robe. Déposez-les dans une des bulles à textile Terre.**

Vous ferez ainsi un geste triplement positif :

- environnemental : la réutilisation des vêtements est une manière de lutter contre le gaspillage et l'accumulation des déchets ;
- social : la récupération des textiles offre une insertion par le travail à des personnes peu qualifiées. Les magasins Terre permettent également à tout un chacun d'acheter des vêtements de qualité à petit prix ;
- solidaire : Terre soutient des projets de développement dans les pays du Sud.

Pour un don efficace, il vous suffit de

veiller à la propreté des vêtements (n'oubliez pas qu'ils seront portés par d'autres personnes). Emballez vos vêtements dans un sac en plastique et portez-les à la bulle à textile. Vous pouvez également déposer de la maroquinerie, des chaussures liées par paire, de la lingerie et du linge de maison.

Par contre, il n'existe aucune possibilité de recyclage pour les vêtements déchirés, sales, mouillés, les déchets de couture, les chaussures dépareillées, les bottes en plastique, les coussins, les édredons, les chiffons et autres déchets. Jetez-les comme vos déchets ménagers.

Votre commune compte plusieurs bulles à vêtements ; pour localiser la bulle la plus proche de chez vous, rendez-vous sur [www.terre.be](http://www.terre.be).

**Plus d'infos sur le projet Terre ?**

**Tél : 04 240 58 58**

**[www.terre.be](http://www.terre.be)**





## WE BOIS

### Dimanche 18 octobre / WE BOIS « les Chercheurs d'or vert » Parking des Pairées / Démonstrations à 9h et 10 h. Départ vers Marche à 10h30

Le bois de nos forêts est utilisé pour la construction, le mobilier, le chauffage. Lorsque nous avons coupé nos arbres, il faut reboiser et pour cela utiliser des graines de haute qualité génétique. Venez assister à une démonstration de récolte d'or vert dans le massif de pins noirs des Pairées. Vous serez ensuite conduits au Comptoir forestier de Marche-en-Famenne où un scientifique vous expliquera les missions du centre : sélection et commercialisation des graines récoltées.

**Visite gratuite sur réservation obligatoire au 084/36 60 07 (Mme Botin)  
ou au 084/37 42 80 ou 0497/27.44.87 (Mme Bassiaux)**



## ■ POLICE

LE SERVICE PREVENTION DE LA ZONE DE POLICE  
SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE

### Vol Garage

Depuis plusieurs années, la Zone de Police Semois et Lesse a développé une politique de prévention en matière de vols dans les habitations.

Afin de lutter efficacement contre ce phénomène, elle a mis en place toute une série de mesures. Surveillance accrue sur le terrain, contrôles ciblés durant certaines heures de la journée, mise en place d'un service prévention chargé de conseiller les personnes sur les mesures à prendre pour mieux protéger leur habitation.

Nous sommes actuellement confrontés à plusieurs cas de « vol garage ». Il s'agit d'un vol de véhicule commis après avoir

dérobé les clés dans l'habitation.

Cacher les clés de votre véhicule est une solution possible, mais qui pourrait amener les auteurs à avoir recours à la violence ou aux menaces pour les obtenir. Afin d'éviter ce type de vols, nous vous conseillons de prendre un minimum de mesures pour éviter que l'on ne puisse pénétrer chez-vous.

Nous rappelons que vous pouvez bénéficier gratuitement de la visite d'un conseiller en technoprévention qui peut vous conseiller sur la manière la plus efficace de sécuriser votre maison. Il suffit pour cela d'en faire

la demande via le formulaire que vous trouverez à votre Administration Communale ou chez votre Policier de Proximité, ou de téléphoner directement au numéro suivant : **0498/882361**.



## Il faut enregistrer son alarme

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, quiconque possède un système d'alarme anti-intrusion sera tenu de le faire enregistrer via le site [www.policeonweb.be](http://www.policeonweb.be). Les personnes raccordées à une centrale d'alarme n'auront rien à faire, celle-ci se chargeant de l'enregistrement pour leurs clients.

Toutes les autres personnes auront six mois pour se mettre en ordre.

L'enregistrement se fera uniquement par le biais du site repris ci-dessus. Il sera demandé les coordonnées de l'utilisateur du système d'alarme, son adresse, la nature du bâtiment et du risque présenté. Afin de faire connaître cette nouvelle législation, le Service Public Fédéral lancera dans le courant du mois de septembre une campagne.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter le responsable du Service Prévention au numéro suivant : 0498/882361.**

## JEUNESSE & EXTRA SCOLAIRE

### Accueil extrascolaire - Commune de Tellin



#### ACTIVITÉS DU MERCREDI

Durant ce premier trimestre, trois ateliers sont mis en place le mercredi après-midi pour les enfants des classes primaires. L'inscription est obligatoire pour un trimestre.

**Nouveauté: dans certains ateliers, nous aurons l'occasion de collaborer avec la commission consultative des aînés.**

#### «Et si nous causions wallon»:

Une approche avec une langue presque oubliée. Découvrir la langue de tes grands parents peut être fascinant. Alors vient à la première rencontre qui est organisée le mercredi 14 octobre à 14h à la Capucine à Tellin. Si le nombre de participants est suffisant, d'autres ateliers seront programmés.

Inscription au 084/387614. Premier atelier gratuit.

#### Atelier cuisine :

Deux groupes sont constitués en fonction des âges:



• 1<sup>ère</sup> – 2<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> primaire :  
- Mercredi 9 décembre

• 4<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> – 6<sup>ème</sup> primaire:  
- Mercredi 28 octobre  
- Mercredi 25 novembre  
- Mercredi 9 décembre

**Participation pour les 3 ateliers : 7€50**

#### Atelier nature :

**Thème: «Les mercredis aux quatre vents».**

Tu auras l'occasion de découvrir la nature au fil des saisons sans oublier la mare, le marais, le jardin et le verger.

- mercredi 25 novembre  
- mercredi 16 décembre

**Participation pour les 3 ateliers : 7€50**

#### Atelier réparation et fabrication de jeux:

Dans cet atelier, nous réparerons des jeux endommagés et nous fabriquerons des nouveaux jeux qui seront utilisés à la Capucine à l'école des devoirs et dans la ludothèque des écoles.

- mercredi 21 octobre  
- mercredi 18 novembre  
- mercredi 16 décembre

**Participation pour les 3 ateliers : 7€50**  
Nombre de participants limités pour chaque atelier.

**Pour tous renseignements :  
Françoise Vanlaere ou Laura Libert au  
084/38.76.14**

**francoise.vanlaere@tellin.be**  
Payement le premier jour de l'atelier.

#### COURS D'ARTS PLASTIQUES :

Tu aimes le dessin, l'art, la peinture, le modelage et tu as envie de créer d'apprendre à dessiner, te perfectionner alors voilà ce qu'il te faut.



#### QUAND ?

Chaque mercredi à partir du 30 septembre jusque fin juin de 13 heures 30 à 15 heures. (Pas de cours pendant les congés scolaires)

#### LIEU :

Maison du village 27 rue grande à Tellin. (ancienne Capucine)

## PROGRAMME :

Tout au long de l'année, tu explores ta créativité. Tester, expérimenter différentes techniques, du dessin à la sculpture en papier-mâché, des doigts aux pinceaux, de la récupération aux éléments naturels, le tout en découvrant ce que les grands artistes ont créé avant toi (avec les mêmes outils).

## POUR QUI ?

Pour les enfants des classes primaires. (Nombre de places limitées)

## PAR QUI ?

Cet atelier est animé par Emilie Capelle animatrice à la maison de la culture de Marche en Famenne.

## INSCRIPTION :

Inscription obligatoire uniquement par téléphone au 084/387614.

## PARTICIPATION FINANCIERE :

**75€** à verser sur le compte du CPAS : 091-0010054-92 (après confirmation de l'inscription par téléphone).

## MATERIEL NECESSAIRE

### A SE PROCURER :

- crayons ordinaires
- une pochette de crayons de couleurs
- gomme
- taille crayons
- un bloc de dessin A3, A4
- un pot de colle
- ciseaux

**Une collaboration entre l'accueil extrascolaire de Tellin et la Maison de la Culture Famenne-Ardenne**

## CONGES SCOLAIRES

### CONGÉS DE TOUSSAINT:

Lors du congé de Toussaint, la Capucine sera ouverte du lundi 2 au vendredi 6 novembre. Activités de 9 heures à 16 heures. Une garderie est accessible à partir de 8h et jusque 17h30 pour les parents qui travaillent. Le signaler lors de l'inscription.



### Au programme :

Trois ateliers sont proposés aux enfants en fonction des âges :

1. Enfants des classes maternelles: Découvre l'automne avec Tipy l'écureuil.

2. Enfants de 1ère -2ème -3ème primaire : atelier «terre». Cet atelier sera pris en charge par une animatrice de la maison de la culture de Marche. Au programme: travail de la terre, façonnage, modelage.

3. Enfants 4ème-5ème -6ème primaires: «Je deviens peintre en bâtiment et décorateur d'intérieur». Au programme, mise en peinture des locaux de l'école des devoirs, décorations des murs avec des pochoirs,...

**Inscription obligatoire pour le lundi 26 octobre par téléphone : 084/387614 ou par mail : francoise.vanlaere@tellin.be**  
**Possibilité de s'inscrire pour la journée ou demi-journée pour les enfants des classes de maternelle.**

**Participation : 35€/semaine pour le premier enfant - 30€ pour le deuxième - 25€ pour les suivants.**

Nombre de places limitées dans chaque groupe.  
**Paiement sur le compte du CPAS 091-0010054-92**

### CONGÉS DE NOËL:

Des ateliers créatifs seront proposés du lundi au mercredi de chaque semaine. De 9h à 16h. Possibilité de garderie à partir de 8 heures et jusque 17h30.

**P.A.F: 7€ par jour pour le premier enfant - 6 € pour le deuxième - 5€ pour les suivants.**

**Inscription préalable obligatoire pour le 14 décembre au plus tard.**



**RENSEIGNEMENTS POUR TOUTES LES ACTIVITES : Françoise VANLAERE : 084/387614**

## L'ECOLE DES DEVOIRS :

Ce service s'adresse aux enfants de l'entité qui fréquentent une école de l'entité ou d'ailleurs et qui éprouvent des difficultés lors de la réalisation de leurs devoirs et pour l'acquisition de certaines compétences scolaires.



Jours d'ouverture : lundi et jeudi

Horaire : 16h – 17h30

**Participation financière : 2€**

La participation financière ne peut être un frein à la participation de l'enfant à l'école des devoirs.

Une solution de paiement est toujours possible pour les parents qui éprouvent des difficultés financières.

**Renseignements et inscriptions : Françoise Vanlaere au 084/387614**

## RAPPEL IMPORTANT !

Une inscription est obligatoire pour la participation de l'enfant à toutes les activités.

L'enfant qui n'est pas inscrit pour la garderie de 15h45 ne sera pas repris par le personnel de la Capucine à la sortie des classes et ne pourra se présenter à la Capucine dans l'attente de l'arrivée «imminente» des parents.

Tout enfant inscrit aux activités (Capucine, école des devoirs, garderie, stages,...) et qui ne peut pas y participer, devra en avvertir les responsables au 084/457604 ou 084/387614 au plus tard le matin de l'activité.

Seule l'absence justifiée par certificat médical fera l'objet d'un remboursement.

*Nous vous remercions pour votre attention et votre collaboration. Le personnel de l'accueil extrascolaire*





## DATES DES JOURS D'OUVERTURE ET FERMETURE DE LA CAPUCINE ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010.

Avant chaque congé scolaire un document d'information et d'inscription aux activités est distribué à tous les enfants fréquentant une école de l'entité. (Feuillet jaune).

Si votre enfant participe aux activités, nous vous demandons de bien vouloir respecter la date limite d'inscription et de l'inscrire en téléphonant à la coordinatrice de l'accueil extrascolaire 084/38.76.14 ou en envoyant un mail à l'adresse suivant: francoise.vanlaere@tellin.be Si vous souhaitez recevoir le programme des activités n'hésitez pas à contacter la coordinatrice par téléphone ou par mail.

**Pour toutes informations supplémentaires, contactez Françoise Vanlaere au 084/387614 francoise.vanlaere@tellin.be**

### FERMETURE :

Mercredi 11 novembre  
Du jeudi 24 décembre au vendredi 26 décembre  
Du jeudi 31 décembre au vendredi 1er janvier  
Lundi 5 avril - Jeudi 13 et vendredi 14 mai  
Lundi 23 mai - Mercredi 30 juin

### OUVERTURE DURANT LES CONGES:

HORAIRE: 8 heures à 17 heures30

#### Congés de Toussaint :

Lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre

#### Congés d'hiver :

Du lundi 21 décembre au mercredi 23 décembre

Du lundi 28 décembre au mercredi 30 décembre

#### Congés de carnaval :

Du lundi 15 février au vendredi 19 février

#### Congés de Pâques :

Du mardi 6 avril au vendredi 16 avril

**La Capucine sera ouverte lors des journées pédagogiques.**

### ATTENTION :

**UNE INSCRIPTION PREALABLE EST EXIGEE POUR TOUTE PARTICIPATION AUX ACTIVITES.**

## INFORMATION À LA POPULATION

### Accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires

Depuis 2003, la commune de Tellin a adhéré au décret concernant l'accueil temps libre (ATL) proposé par la communauté française.

Depuis lors l'accueil extrascolaire s'est bien développé sur la commune et est de plus en plus sollicité.

Après six années de fonctionnement, l'ONE et la communauté française demandent aux communes une évaluation des actions menées dans ce secteur.

Concrètement, un état des lieux de tout ce qui existe au niveau de l'accueil en dehors des heures scolaires va être réalisé. Pour ce faire, une enquête va être

élaborée et distribuée aux parents, enfants, professionnels, associations, club, ...

Cette enquête a pour objectif de :

- Faire l'inventaire de ce qui existe sur la commune en matière d'accueil et d'activités pour les 0 – 12 ans
- Connaître les attentes de chacun en ce qui concerne l'accueil des enfants de moins de 12 ans
- Dresser la liste des besoins.

Une fois cette analyse réalisée, un programme de coordination locale pour l'enfance (programme CLE) sera alors établi.

Vous allez donc être sollicités très prochainement pour répondre à cette enquête.

Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous y porterez.

**Si vous souhaitez plus d'informations n'hésitez pas à contacter Françoise Vanlaere, coordinatrice ATL pour la commune. 084/387614 francoise.vanlaere@tellin.be**

Merci





La Resteignoise organise le **vendredi 30 octobre 2009**  
la 3ème **GRANDE BALADE HALLOWEEN** à Resteigne.

Rdv à 17h30 sous le chapiteau rue des écoles. Départ à 18h pour la balade aux flambeaux. Bar et petite restauration toute la soirée sur la place (rue des écoles).

## Informations diverses

### RECRUTEMENT D'ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES SUR TELLIN.

Le BILBOQUET, service d'accueillantes conventionnées, recrute pour entrée immédiate et réserve de recrutement des personnes pouvant accueillir des enfants à leur domicile.

#### *Vous aimez vivre avec les enfants ?*

Voici de bonnes raisons pour que cette activité vous intéresse :

- un maillon éducatif
- une activité diversifiée et ludique
- une gestion personnelle de votre temps
- une valorisation sociale
- un travail à domicile, cumulable avec une pause-carrière, une pension de survie,...
- un encadrement social et administratif
- un service qui vous accompagne (matériel, jeux, formation,...)

*Vous souhaitez rejoindre notre équipe d'accueillantes à domicile ?*

**Contactez le service social du  
Bilboquet, pour plus  
de renseignements : 061/65.01.70  
Rue du commerce 7 - 6890 Libin**



**Intégration de la  
personne déficiente auditive  
en Province de Luxembourg**  
Conférence & animations

Samedi **17 octobre** 2009  
de 9h à 17h30  
Athénée Royal - Avenue de la Toison d'Or, 71  
Programme sur <http://ms.lux.blog+ever.com>

**Marche-en-Famenne**

# 11.11.11, les six chiffres d'un rendez-vous incontournable

## Du 5 au 15 novembre 2009

Depuis maintenant plus de 43 ans, le public croise chaque année autour du 11 novembre les volontaires 11.11.11 devant votre supermarché, dans la rue ou lors de mobilisations diverses. L'objectif ? Faire appel à votre générosité afin de récolter des fonds au profit d'une soixantaine de projets de développement dans le Sud. Cette très vaste Opération 11.11.11 est organisée par le CNCD-11.11.11 (Centre national de coopération au développement) qui n'est autre que la coordination d'une centaine d'ONG de développement, de syndicats et d'associations d'éducation permanente engagés dans la solidarité internationale en communauté française et germanophone de Belgique. Au-delà de cette mission de financement, le CNCD-11.11.11 travaille tout au long de l'année pour sensibiliser aux enjeux de la coopération internationale, mais également sur l'interpellation des décideurs politiques pour promouvoir des règles internationales équitables et un monde plus juste.

Cette année, l'Opération 11.11.11 aura lieu du 5 au 15 novembre. A cette occasion, vous seront proposés 4 produits : du cacao bio équitable en provenance de République dominicaine (5 euros), un jeu de cartes aussi ludique qu'engagé réalisé par l'illustrateur belge Titom (5 euros), un livre de cuisine regorgeant de recettes exclusives du monde (10 euros) et enfin, le plus beau calendrier du monde très attendu chaque année (15 euros).

Pour la deuxième année consécutive, le thème de la campagne 11.11.11 sera le « travail décent », à savoir la promotion d'un travail librement choisi, suffisamment rémunéré et doté d'une protection sociale et de libertés syndicales. Le concept du travail décent répond aux défis posés par la multiplication des crises, en proposant une alternative basée sur le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Derrière la campagne belge pour le travail décent, déjà lancée le 7 octobre 2008 (journée mondiale du travail décent), se cache d'ailleurs une coalition regroupant les 3 syndicats du pays et de nombreuses ONG.

Son message : « Un système international cohérent doit avoir à cœur de réguler les entreprises transnationales et les investisseurs financiers afin de ramener la sphère économique et financière au service des citoyens du monde. Car les travailleurs du Nord et du Sud sont victimes d'un même système qui pousse leurs revenus vers le bas ».

Pour porter avec elle ces revendications, vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur [www.enfoncerleclou.be](http://www.enfoncerleclou.be) et signer

la pétition en tapant sur le clou car en 2009, « il est temps d'enfoncer le clou pour mondialiser le travail décent ».

Cette pétition sera remise aux parlementaires lors d'une mobilisation à Bruxelles fin novembre 2009. Avant cela, réservez un bon accueil aux volontaires 11.11.11, qui chaque année offrent sans compter leur temps à cette cause.

A ne pas rater : le concert de

lancement de l'Opération 11.11.11 le vendredi 6 novembre à 20h au Théâtre de Namur. Les profits de cette soirée, issue d'une collaboration entre Esperanzah! et le CNCD-11.11.11, seront intégralement versés aux projets de développement. C'est le chanteur français Titi Robin qui y donnera le coup d'envoi de la récolte 11.11.11 et viendra chanter pour le travail décent.

**Pour en savoir plus sur le CNCD-11.11.11, l'Opération 11.11.11 2009, ses activités, produits, outils pédagogiques...une seule adresse : [www.cncd.be](http://www.cncd.be) Découvrez également la totalité des projets financés sur [www.cncd.be/projets](http://www.cncd.be/projets)**



**LES TRAVAILLEURS NE SONT PAS DES OUTILS  
IL EST TEMPS D'ENFONCER LE CLOU**

travail décent  
vie décente  
[WWW.TRAVAILDECENT.BE](http://WWW.TRAVAILDECENT.BE)

CNCD **11.11.11**  
UN COMBAT DE PLEINS DROITS  
[WWW.CNCD.BE](http://WWW.CNCD.BE)





**Afin de protéger la vie et la santé de chacun sans aucune discrimination,**

## **La Croix-Rouge de Belgique** propose sa formation donnant accès au brevet de **Formateur en Premiers Secours**

*Vous désirez vous rendre utile en tant que volontaire ?*

*Vous pensez avoir des talents de formateur que vous désirez exploiter ou vous avez déjà une expérience pédagogique ?*

Nous vous proposons un cycle de formation complet en trois étapes :

- Obtention du Brevet Européen de Premiers Secours (15H)
- Obtention du Brevet de Secourisme (18H + examen)
- Obtention du brevet de Formateur en Premiers Secours (15 journées)



***En fonction du temps dont vous disposez, le brevet de Formateur en Premiers Secours peut être obtenu en 6 à 12 mois.***

***Nous offrons un encadrement professionnel et un environnement motivant.***

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Josiane BESTGEN**  
Coordinatrice provinciale formations

☎ **063/22.10.10.**

✉ **comite.luxembourg@redcross-fr.be**

Editeur responsable : Prof. Danièle Sondag - Thull  
Croix-Rouge de Belgique - 96 rue de Stalle - 1180 Bruxelles

**NOUS RECHERCHONS**  
**des délégués commerciaux indépendants**  
**dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)**  
**temps partiel ou temps plein,**  
**ayant le contact facile et de la motivation.**

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition  
Tél : 071 / 74 01 37 - info@regifo.be  
www.regifo.be

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé  
par la sprl REGIFO Edition  
rue St-Roch 59 à Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

**071/ 74 01 37 ou faxez au 071/ 71 15 76**  
**info@regifo.be - www.regifo.be**

Votre conseiller en communication Mr Roland Crosset  
TEL 087/26 78 86 (le soir)

# Collège d'Alzon

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL  
ET TECHNIQUE DE TRANSITION  
À BURE (Tellin)

**PORTES OUVERTES** le samedi 24 avril 2010 de  
13h30 à 18h00. Nous sommes dès à présent à votre  
disposition pour une visite ou un contact préalable  
à une inscription pour l'année scolaire 2010-2011.



Rue de Han, 1  
6927 BURE  
Tél. : 084/36 02 80  
Fax : 084/36 62 49

[www.dalzon.be](http://www.dalzon.be)  
[administration@dalzon.be](mailto:administration@dalzon.be)

Services d'aide à domicile  
Agréé Titres-Services



## ICC CLEANER

Nettoyage de votre habitation  
Lavage de vitres  
Lessive et repassage à domicile  
Travaux de couture



Contactez-nous dès à présent:  
**MALET Luc**

**0496/26 70 92**



## DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier  
Pierres - marbres - granits  
pour le bâtiment - caveaux, monuments

Rue de bouges 49  
6927 RESTEIGNE  
Tel : 084/38.84.00

[www.marbreriedelvenne.be](http://www.marbreriedelvenne.be)



# LIBERT

s.p.r.l.  
Assureurs-Conseils  
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN  
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03



## Demoulin

Ferronnerie d'art - Travaux métalliques

David Demoulin

Tél./Fax: 084/31.59.19  
GSM: 0476/61.83.97

Rue de Rochefort, 58 6927 Tellin  
[david.demoulin@skynet.be](mailto:david.demoulin@skynet.be)

CENTRE ESSO ARDENNES

WARIN

STATION SERVICE • ESSENCE • PETROLE • MAZOUT • HUILE • GAZ • CITERNES



**Ets WARIN**  
Graide (station) **061/511026**

**\*\*SERVICE-QUALITE-QUANTITE\*\***

\*MAZOUT QUALITE ESSO

\*MAZOUT HIVER -20°

\*ESSO Mobil LUBRIFIANTS



\*PAIEMENTS ECHELONNES

Répartissez votre budget  
chauffage sur 12 mois  
SANS FRAIS NI INTERETS

\*RAVITAILLEMENT  
AUTOMATIQUE

**VOTRE EXPERT CHALEUR**

# S'tétic



Esthéticienne  
Pédicure médicale  
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS  
**0473 61 31 52**  
**084 36 65 06**

Sylvia JACQUES  
rue du Point d'Arret, 7  
6953 LESTERNY